



Mot du maire

Gary LEROUX



Je suis heureux de vous présenter ce 15^e Malaf' Actua réalisé par la Commission communication. Cette édition sera aussi l'occasion de vous présenter le calendrier des fêtes de nos associations qui, comme chaque année, se mobilisent pour apporter de la vie à notre village.

L'équipe municipale assistée par les agents communaux est en train de travailler sur la clôture du budget 2023 et sur la préparation de celui de 2024. Tout cela vous sera présenté lors de la prochaine parution de votre bulletin d'informations. Alors que 2023 a été difficile, l'année 2024 ne s'annonce malheureusement pas plus paisible. D'après les prévisions, le coût de l'énergie va encore augmenter ainsi que les primes d'assurances...

Dans ce contexte économique instable, les collectivités territoriales souffrent et la question du maintien du service public se pose. En effet, comment le maintenir de manière qualitative alors que nos frais ne cessent d'augmenter ?

Prenons quelques exemples :

- en 2024, notre commune supportera une hausse de 11 à 12% du prix des repas de la cantine, qu'elle achète à notre fournisseur.
- alors qu'en 2023, le coût énergétique de nos bâtiments communaux a augmenté de près de 20%, la hausse de 2024 sera encore pire.

Rien que pour ces deux exemples, le coût pour la commune sera proche de 15 000 €.

L'année 2024 sera aussi l'occasion de nous retrouver plus souvent.

En effet, nous organiserons plusieurs réunions publiques et conférences afin d'échanger sur la révision du PLU, sur le comportement de l'enfant en milieu périscolaire, sur l'élaboration de nos projets, mais aussi lors du parcours sportif des pompiers qui se déroulera cette année dans notre commune... Et, au mois de septembre, vous pourrez assister à une reconstitution de la bataille de Malafretaz-Montrevel qui a eu lieu lors de la seconde guerre mondiale.

Nous allons également mettre en place des réunions de quartiers. Ces moments d'échanges nous permettront de juger de vos attentes et de vous avertir de la possibilité de les satisfaire.

D'ici là, l'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé et sérénité.



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint

Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe



Conseil Municipal Enfants Téléthon Édition 2023

Malgré une météo capricieuse, l'équipe du CME a maintenu ses animations sur le thème « Muscle ton Téléthon ». Quelques courageux marcheurs se sont aventurés sur les 2 parcours sillonnant en partie les routes du village.



Les activités en intérieur ont éveillé la curiosité de certaines personnes venues s'initier à la langue des signes, aux parcours enfants, aux gestes de premier secours, ou s'essayer à quelques pas de danse rythmés proposés par Arnaud Dufour. La buvette tenue par le Comité des fêtes a permis aux personnes participantes de se réchauffer et surtout de se retrouver et de partager un moment convivial en l'honneur des personnes atteintes de maladies rares.



Pour ceux qui le souhaitaient, les food trucks Wilky pizza et Asia Trucks étaient présents pour permettre à chacun de pouvoir se restaurer sur place ou d'emporter un plat. Toutes les actions menées au sein cette journée ont permis de reverser la somme de 611 € à L'AFM Téléthon.

Renouvellement de L'équipe du CME

Deux ans se sont écoulés, et notre équipe du CME va devoir céder sa place à leurs successeurs.

Cette année, sept élèves des classes de CE2 et CM1 se sont portés candidats.



Plan Local d'Urbanisme

Un registre est disponible en mairie afin que chacun puisse faire part de ses suggestions, doléances ou avis. Les compte-rendus des différentes réunions seront prochainement disponibles sur notre site internet.



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint

Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué





Comme tout candidat à une élection, ils ont proposé une profession de foi à leurs camarades électeurs des classes du CP au CM2.

Le mercredi 20 décembre 2023, 83 électeurs se sont déplacés par classe, en salle de conseil Municipal. Comme pour toutes les élections, ils sont passés par l'isoloir pour mettre leur bulletin dans l'enveloppe et après l'avoir déposé dans l'urne, ils ont signé la liste d'émargement avant de récupérer leur carte d'électeur.

Tous les candidats ont été élus. Lenny Peltier, Emma Penin, Baptiste Muyard, Jules Bourret, Elisa Sciarrino, Lenny Cantin, Mathéo Buisson et Ryan Marichy durant ces deux années découvriront le fonctionnement de la commune et travailleront sur leurs projets aux côtés d'Annick Falcand et Sandra Penin.

Boîtes à chaussures, une belle action d'humanité soutenue par le CME et la commune



Cette année, 35 boîtes à chaussures ont été collectées afin d'offrir aux personnes les plus démunies un petit cadeau. Que ce soit pour un enfant, une femme ou un homme, toutes les boîtes collectées sur notre commune ont été remises à l'association des Resto du Cœur qui se chargera de la distribution.

Recensement de la population 2024

Pourquoi un recensement ?



Dominique Fillardet



Martine Berthillot



Philippe Daujat

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune et fournit des informations sur les caractéristiques de la population (telles que l'âge, la profession, les conditions de logement...).

Il en découle la participation de l'État au budget d'une commune. Une connaissance précise de la population sur un territoire permet d'ajuster l'action publique à ses besoins, comme les équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), les programmes de rénovation des quartiers, les moyens de transport...

Encadré par la loi n°2002-276 du 27 février 2002, ses décrets et arrêtés, le recensement est organisé et contrôlé par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et réalisé par les communes.

Sur Malafretaz, Dominique Fillardet, Martine Berthillot et Philippe Daujat, agents recenseurs tenus au secret professionnel, interviendront du 18 janvier au 17 février 2024. Il sera possible de faire sa déclaration par internet si l'agent recenseur vous a déposé un courrier en ce sens dans votre boîte aux lettres. Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Élections 2024

Le 9 juin : élections européennes

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 avril 2024 : en mairie ou sur service-public.fr.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit : www.service-public.fr



Conseillères Municipales



Laurie PASCAL

Florence PIRAT



Commemoration du 11 novembre

La reconnaissance de nos pompiers



Depuis 1922, tous les habitants des villes et villages de France sont appelés à commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Cette année a encore été marquée par la présence très nombreuse des Malafertois autour du monument aux morts. Après les messages du président des Anciens combattants, André Béréziat et du maire, Gary Leroux, les élèves de l'école de Malafretaz ont entonné « La Marseillaise », accompagnés par la fanfare de l'union musicale de Montrevell-en-Bresse.

Ce moment a également été l'occasion de reconnaître l'action de nos pompiers. Le chef de Corp, Eric Janody, a remis plusieurs diplômes : Chef d'agrès pour Sylvain Aupoil, prompt secours pour Sarah Ung et Brice Janody et diplôme incendie pour Brice Janody. Cela fait suite à plusieurs journées de formation nécessaires à l'obtention des différents niveaux. Brice Janody et Léonie Tripoz ont également reçu respectivement les grades de Sapeur 1^{ère} classe et de Caporal.

Bravo à la jeune génération de volontaires !

Recensement citoyen : dès 16 ans !

N'attendez pas d'avoir besoin de l'attestation pour vous faire recenser !

Dès 16 ans, venez en mairie (le jeune seul ou accompagné) avec une pièce d'identité ou le livret de famille.

Les délais de convocation pour effectuer la journée citoyenne peuvent être longs : plus d'un an si le recensement en mairie n'a pas eu lieu dans les 3 mois qui suivent les 16 ans.



Bâtiments

Cimetière et église

La commune a choisi d'installer un columbarium proche du jardin du souvenir. Cette réalisation sera faite durant le premier semestre 2024.

La réparation partielle de la toiture de l'église sera programmée dès que la météo sera favorable pour un montant de 7500 €.



Le Département

La cabine de télémédecine pour palier le manque de médecin



Ce service, basé à St-Julien-sur-Reyssouze, donne accès à une consultation médicale à distance. Comme un véritable cabinet médical, la cabine de télémédecine est entièrement équipée. Tensiomètre, thermomètre, stéthoscope, balance, électrocardiogramme... sont disponibles pour établir un diagnostic basé sur la prise de mesures.

Formé à la téléconsultation, le médecin guide le patient dans la manipulation des instruments connectés. Il a aussi à disposition la liste des spécialistes du secteur permettant une orientation vers un autre praticien si besoin. Résultats et ordonnances sont imprimés sur place.

Un agent est présent pour accueillir les patients et donner les premières explications. Après chaque passage, la cabine est désinfectée selon un protocole d'hygiène strict.

Consultations du lundi au samedi (sauf le jeudi) sur rendez-vous (pas plus de 72h à l'avance) :

- Par téléphone au 09 75 78 48 24
- Par Internet sur www.jetrouveunmedecin.fr

Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



La ligne de car 150 deviendra la 10

Transports :

service renforcé à partir de 2024.

Grand Bourg Agglomération investit sans précédent pour proposer une offre de transport plus importante : 17,64 millions d'euros par an en moyenne de 2024 à 2029, soit + 5 millions d'euros par rapport à la période 2019-2023.

Concernant la ligne de car 150 entre Romenay et Bourg-en-Bresse, celle-ci sera prolongée à partir de la rentrée de septembre 2024, jusqu'à Ceyzériat. Sa fréquence sera également améliorée. Elle changera également de nom pour devenir la ligne 10.



La ligne desservira les communes suivantes :

Romenay <-> Saint-Trivier-de-Courtes <-> Mantenay-Montlin <-> Saint-Julien-sur-Reyssouze <-> Jayat <-> Montrevel-en-Bresse <-> Malafretaz <-> Bresse-Vallons <-> Attignat <-> Viriat <-> Bourg-en-Bresse <-> Saint-Just <-> Ceyzériat

Les nouvelles fréquences journalières

Du lundi au vendredi : 13 allers et retours (5 à 7 avant).

Le samedi : 8 allers et retours (3 avant).

L'été : 8 allers et retours (4 à 5 avant).

La grille horaire sera dévoilée au cours du premier semestre pour un lancement du service en septembre 2024.

(informations à suivre sur grandbourg.fr)

Où acheter les tickets ?

Directement à bord soit auprès du chauffeur au prix de 1,60 € pour un trajet (paiement en espèces), soit sur le valideur au prix de 1,40 € (en carte bancaire).



©Marie Charney

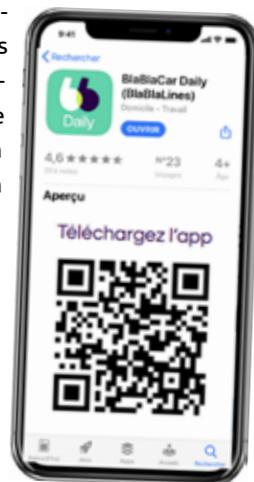
Incitation au covoiturage avec une indemnité financière

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire, pour tous, notamment pour encourager le covoiturage en mettant en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 15 km : 1,5 € par passager
- De 15 à 30 km : 1,5 € + 0,1 € par km au-delà du 15^e km par passager.
- Au-delà de 30 km : 3 € par passager dans la limite de 80 km.

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100 €, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.



Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'application est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).

Le QR code, ci-dessus, permet de télécharger l'application.

Alerte SMS, commune de Malafretaz

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code ci-contre :



Vous trouverez ci-contre un second flash code. Il vous permettra de vous retirer de la liste d'envoi des informations scolaires, de modifier l'adresse liée à votre numéro de téléphone en cas de déménagement ou si vous souhaitez tout simplement vous retirer définitivement des listes de diffusion.

Pour rappel, n'indiquez pas votre nom ni le numéro de votre rue, ces informations ne sont pas utiles à ce service.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



Collecte des déchets

Réorganisation : la collecte des déchets passe au domicile le vendredi

Grand Bourg Agglomération proposera un service supplémentaire à partir du 1^{er} mars 2024 : la collecte des déchets de 70 communes rurales sera organisée à domicile. Elle concerne les ordures ménagères, les emballages ménagers et les papiers et cartonnets. Les usagers pourront déposer leurs bacs à déchets directement devant leur domicile (sauf exceptions, dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin). Les points d'apport volontaire subsisteront pour le verre uniquement, ce type de déchet n'étant pas collecté à domicile.

Distribution de bacs

L'Agglomération fournit gratuitement deux bacs : l'un à couvercle jaune pour le tri sélectif, l'autre à couvercle gris pour les ordures ménagères. Ces bacs sont distribués à domicile jusqu'en février. Si vous n'avez pas reçu vos bacs en mars, contactez l'Agglomération au 0 800 86 10 96 ou par mail à infodechets@grandbourg.fr

Quand et pour qui cette nouvelle collecte à la maison ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. Le jour de collecte sur Malafretaz sera le vendredi. Le calendrier est joint à cette édition du Malaf'Actu.



Au 1^{er} janvier 2024, les biodéchets doivent être triés à la source

Les déchets alimentaires et déchets verts constituent les biodéchets. La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités proposent des solutions de tri. Ainsi, il est possible d'acheter un composteur auprès de Grand Bourg Agglomération en prenant contact avec la Direction Gestion des déchets au 0 800 86 10 96. La loi interdit aussi le dépôt de la tonte en déchèteries, ce qui a permis de réduire la collecte de 3 000 tonnes. Chacun peut aussi agir en réduisant sa production de déchets avec des contenants réutilisables, l'achat en vrac. En l'absence d'autres solutions, il n'y a pas d'interdiction formelle de jeter les biodéchets avec les ordures ménagères.



Anticiper l'avenir et adapter nos villes et villages : GBA révisé son Schéma de cohérence territoriale

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans, et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales, et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages. En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024. Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir. Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales. En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière. Le Schéma de cohérence territoriale assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en œuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.

Conseillers municipaux



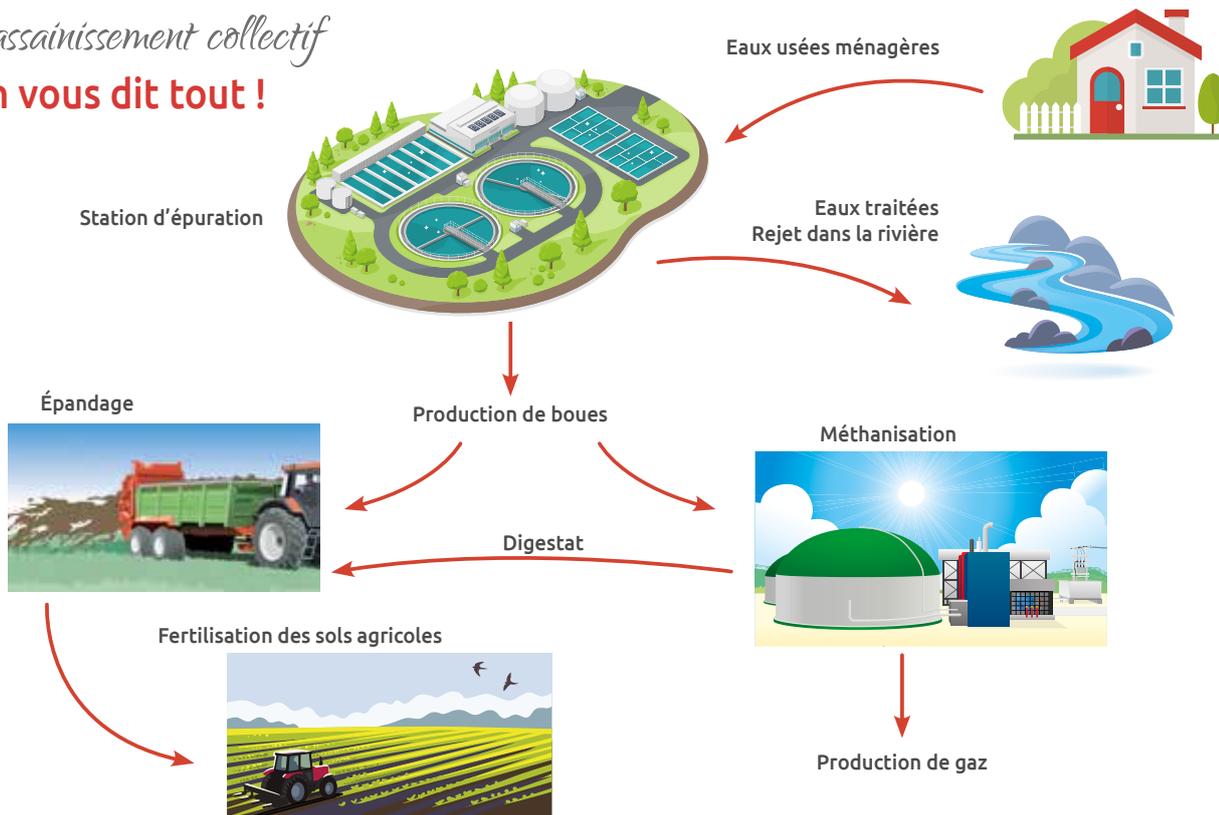
Annick FALCAND

Bruno BOURY



L'assainissement collectif

On vous dit tout !



L'assainissement collectif consiste à évacuer et à traiter les eaux usées provenant de nos toilettes (appelées « eaux vannes ») et de nos cuisines, salles de bains, lave-linges, etc (appelées « eaux grises »).

Elles ne peuvent pas être rejetées dans la nature en raison de leur nocivité pour l'environnement. Pour éviter les risques de pollution, elles sont traitées par des stations d'épuration dont le fonctionnement relève de la responsabilité des services publics d'assainissement, soit Grand Bourg Agglomération sur notre secteur géographique.

Ce traitement des eaux usées produit des boues ensuite valorisées ou éliminées par différents procédés tels que le séchage thermique, le filtre à bande, le chaulage ou les lits de graviers et de sable plantés de roseaux.

Ces boues générées sont alors de types liquides, pâteuses ou sèches.

L'épandage de boues, pourquoi ?

Leur épandage, rendu possible grâce aux agriculteurs enclins à rendre service à la collectivité, est la solution la moins coûteuse à assumer pour les services publics **et une opportunité pour ne pas faire augmenter la redevance liée à l'assainissement.**

Elle est aussi une solution d'apport d'éléments fertilisants économique pour l'agriculteur. De plus, ces apports de matières organiques (notamment d'humus) aident à mieux structurer les sols et les rendent ainsi plus résiliants lors d'évène-

ments climatiques exceptionnels tels que des pluies intenses ou de longues périodes de sécheresse.

Une pratique très encadrée par l'État

Néanmoins, ces boues constituent un déchet dont le traitement et les épandages sont très encadrés par les services de l'État. S'agissant plus particulièrement des périodes d'épandage, elles sont très réduites et dépendent à la fois des contraintes :

- liées au fonctionnement des stations d'épuration et de leur capacité de stockage des boues,
- liées aux périodes des besoins des cultures,
- météorologiques, le sol devant être ressuyé et le vent absent,
- techniques des prestataires, avec de nombreux chantiers à organiser sur une période restreinte.

Concernant Malafretaz et les communes alentour, la période d'interdiction d'épandage s'étend du 1^{er} octobre au 31 janvier sur les sols cultivés et du 15 novembre au 15 janvier sur les prairies.

Dans ce cadre, la Mission d'Expertise et de Suivi des Epandages (MESE), animée par un conseiller de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Ain, travaille avec les services de l'État en charge du respect de la réglementation. Elle veille à la qualité de cette filière de traitement et aux bonnes conditions d'épandage.



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



Sapeur-pompiers

La grande manœuvre

Vous avez certainement entendu les sirènes des pompiers le dimanche 22 octobre dernier mais cette fois-ci, c'était « pour de faux ». En effet, depuis le printemps, les CIS de Montrevel-en-Bresse et Marboz ainsi que le SLIS de Malafretaz projetaient de mettre en commun une manœuvre d'envergure sans aucune communication préalable au sein des trois casernes, le but étant de mettre tout le monde en condition réelle.

Cette opération a été en grande partie organisée par Stéphane Daujat du CIS de Montrevel-en-Bresse. Plusieurs lieux avaient été repérés avant de se focaliser sur le bâtiment des saisonniers, à la base de plein air de Malafretaz. Le scénario retenu consistait à joindre les pompiers pour un feu de bâtiment avec des personnes présentes et inconscientes dans les différentes salles de ce lieu. Pour cela, 10 figurants de Malafretaz, restés dans la confiance, ont joué les victimes.

9h, l'appel au 18 est lancé. Le CCF (Camion Feux de Forêt) et le VSAV (Véhicule de Secours A Victime) sortent de la caserne de Montrevel-en-Bresse. Marboz envoie le FPT (Fourgon Pompe Tonne) et Malafretaz son VTU (Véhicule Toutes Utilisations). Les équipages se rejoignent sur les lieux pour un premier briefing avec l'organisation des différentes équipes d'intervention (évacuation, sauvetage, incendie...) sous le commande-



Sébastien Jomard, Alexandre Morel et Stéphane Daujat



Les figurants au milieu des pompiers

ment des opérations de secours mené par Sébastien Jomard, chef de centre du CIS de Montrevel-en-Bresse. Alexandre Morel, adjoint au chef de centre, a quant à lui, tenu le rôle de régulateur comme cela aurait été fait au niveau du SDIS. Le maire de la commune de Malafretaz a ensuite été contacté pour tenir son poste de Directeur des Opérations de Secours, sur site, pour des prises de décisions dans le cadre de l'opération et pour être l'interface avec toutes les parties externes à l'opération (besoins logistiques, alimentaires, relation avec la préfecture...).

Cette manœuvre a permis de faire travailler plusieurs unités ensemble, avec des méthodes et des moyens différents pour parvenir à un seul but, sauver des personnes et éteindre un incendie. Chacun a pu s'exprimer, pompiers comme victimes lors du débriefing final pour retenir les bonnes pratiques et les pistes d'amélioration.

Cette matinée a été une réussite et il est évident que d'autres manœuvres sur des thématiques différentes, sont d'ores et déjà en réflexion chez certains pompiers.

Grâce à ce travail acharné, ces engagés volontaires seront toujours là pour porter secours ou pour éteindre un incendie. N'hésitez pas à leur apporter le meilleur accueil car personne n'est à l'abri de devoir composer le 18 pour demander de l'aide.

Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE



Sou des écoles

Halloween

Le 31 octobre, les enfants de Malafretaz ont fêté Halloween avec la soirée organisée par le Sou des écoles.

Les enfants, déguisés pour l'occasion en monstres et sorcières, ont d'abord déambulé dans le village pour demander des bonbons aux Malafertois avant de rejoindre le terrain derrière la salle d'animation. Le bonhomme d'Halloween les attendait. Après que celui-ci ait pris feu, les enfants et les parents se sont rejoints dans la salle baptisée et décorée pour l'occasion en hôtel «Malaf Hanté».

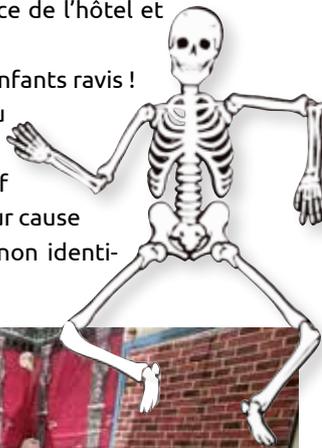
Tous les « clients » de l'hôtel ont pu se restaurer et se désaltérer tout en profitant de la piste de danse au son des chansons choisies par Antoine.

Les membres du Sou des écoles étaient là en tant que serveurs et serveuses, cuisiniers et cuisinières, groom et majordome pour gérer l'intendance de l'hôtel et prendre soin des invités !

C'était une belle soirée avec des enfants ravis !

Un grand merci aux bénévoles du Sou et merci aux participants.

Malheureusement, l'hôtel « Malaf hanté » a dû fermer ses portes pour cause sanitaire (présence de créatures non identifiées) !



Sou des écoles

Maché de Noël



Samedi 16 décembre, le Sou des écoles a organisé son traditionnel marché de Noël avec comme nouveauté cette année un accueil sur la journée. 27 exposants proposaient des articles variés : chocolats, bonbons, bières, bijoux, cartes, décorations, couteaux, sacs, ceintures, éléments confectionnés pour la toilette ou la cuisine, doudous en crochet, soins énergétiques, bougies, miel, terrines...

Chaque visiteur pouvait ainsi trouver le cadeau idéal ou se faire plaisir !

Ils pouvaient également se désaltérer et se restaurer avec la buvette et le snacking tenus par les membres du Sou des écoles.

Les enfants n'étaient pas oubliés avec la présence de l'équipe enseignante qui proposait à la vente les sucreries et pâtisseries préparées par les élèves.

Ce marché a été une réussite tant au niveau du nombre de visiteurs, que par la qualité et la variété des produits proposés. De plus les exposants étaient ravis de l'ambiance conviviale !



La percée du Vin jaune

Un village en fête, des dégustations de vins, des animations musicales... Laissez-vous conduire ! Nous vous emmenons à Arbois (39) le samedi 03 février 2024.

La sortie en car s'étend sur la journée et le tarif est de 39 € par personne.

Réservez dès à présent la date et votre place au 06 89 57 47 98 !

Comité des fêtes

Journée des bénévoles et illuminations

Comme il le fait habituellement chaque fin d'année, le Comité des fêtes a organisé le 18 novembre sa journée des bénévoles. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils étaient nombreux à avoir répondu à l'appel. Peut-être même plus que les années précédentes d'après certains. Comme les consignes sont claires et les équipes efficaces, il n'a pas fallu beaucoup de temps pour nettoyer le matériel, pour disposer les guirlandes et les figurines qui décorent et illuminent le village. Tout ce petit monde s'est retrouvé le soir au restaurant à Attignat afin de profiter de ce dicton bien connu : « après l'effort, le réconfort ».



Tout était donc prêt pour la traditionnelle soirée des illuminations le dimanche 3 décembre. Pas de pluie et un temps bien froid, tels étaient les ingrédients parfaits pour profiter de ce moment convivial. Les festivités ont commencé pour les plus jeunes avec la lecture de contes de Noël ainsi qu'une retraite aux flambeaux accompagnée de musique grâce à la participation de Los Bricolos. Les Malafertois qui ont eu le courage de braver la température hivernale se sont réchauffés grâce au vin chaud, aux tartines de fromage fort et aux marrons chauds. À l'occasion de cette soirée, la banda Los Bricolos, accompagnée du chœur d'hommes « Le Dimanche à XV heures », a permis de rendre la fête encore plus belle.

Le Comité des fêtes remercie les Malafertois pour leur présence lui donnant ainsi la force de maintenir un esprit de convivialité dans notre village et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour sa soirée théâtre le samedi 10 février à 20h30 à la salle d'animation pour découvrir cette comédie de Viviane Tardivet, « Wifi or not Wifi ».



Tour de l'Ain cycliste 2023

3^e prix pour Malafretaz



« C'est la fête au village », voici l'intitulé du concours « Village décoré et animé » lancé dans le cadre du Tour de l'Ain cycliste 2023. Le



31 juillet, la première étape est partie de Loyettes pour arriver à Malafretaz, à la Plaine Tonique. À cette occasion, très peu de temps avant, l'EHPAD de Montrevel-en-Bresse avait pris contact avec le maire, Gary Leroux, afin de trouver une solution pour permettre aux résidents de profiter de ce moment sportif dans notre village. Immédiatement, la chaîne de solidarité s'est mise en marche. Un coup de fil au président du Comité des fêtes, et Thomas Poncet a répondu favorablement à la requête. Les bénévoles ont pris en charge la mise en place de 3 barnums et de plusieurs chaises dans un terrain attenant à la route d'Étrez. Ces spectateurs d'un certain âge ont vraiment apprécié le confort de cette sortie organisée en un temps record.

Le 6 décembre dernier, dans le grand salon de la préfecture, la commune de Malafretaz s'est vue décerner par le président de l'Association des Maires du département de l'Ain, Jean-Yves Flochon et par le président de Promo-Vélo, Jean-Paul Fillat, ce troisième prix d'une valeur de 300 € pour cet esprit d'initiative au service de nos aînés.

À la demande du maire et de son équipe, l'ordre du chèque a été modifié au bénéfice du Comité des fêtes.



CCAS

Une fin d'année sous le signe de la générosité



L'action sociale du CCAS envers les aînés de la commune s'est déroulée en deux temps.

Ceux qui le souhaitaient se sont retrouvés mi-octobre à la salle d'animation de Malafretaz pour profiter du repas organisé et servi par l'équipe du CCAS. La boucherie Arnaud & Cow de Montrevel-en-Bresse a cuisiné les mets pour les 45 convives. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur de chacun. Paul Monnier n'a pas manqué de prendre le micro pour chanter quelques chansons reprises en chœur par l'assemblée. Rejoint par 6 enfants du Conseil Municipal Enfants, il a chanté avec eux « Prendre un ancien par la main », paroles adaptées de la chanson originale d'Yves Duteil, « prendre un enfant par la main ». Ce groupe musical improvisé a reçu de vifs applaudissements de l'assemblée.

Une distribution de colis a eu lieu début décembre, pour les 24 personnes n'ayant pas souhaité participer au repas. Ces paniers gourmands ont été bien appréciés. Nos 8 aînés résidant en maison de retraite ont chacun reçu un coffret de toilette. 16 personnes ont souhaité faire preuve de générosité en optant pour la distribution de leur colis à la Croix Rouge. L'antenne locale de Montrevel-en-Bresse en fera bénéficier en priorité à des familles malafertoises référencées avant de distribuer à d'autres bénéficiaires.

Une belle action sociale intergénérationnelle de solidarité pour notre commune !



Club des anciens

Un moment festif avant Noël

En cette fin d'année, 35 adhérents du club des anciens s'étaient donnés rendez-vous à la salle d'animation pour savourer le repas de Noël dans une ambiance festive en présence du maire, Gary Leroux. Tous ont apprécié le menu préparé par le traiteur Arnaud & Cow de Montrevel-en-Bresse. Au cours de cette journée, une pensée est allée aux absents retenus pour une hospitalisation ou une maladie. Avant la traditionnelle bûche, la présidente Marie-Claude Baille a profité d'un moment de pause pour annoncer et fêter les anniversaires. Malheureusement, tous les récipiendaires n'étaient pas présents comme Nicole Daujat et Suzanne Blanchon ; elles ont reçu une magnifique composition à leur domicile pour leurs 85 ans. Chantal et Paul Monnier, quant à eux bien présents, ont reçu des mains du maire, pour leurs 50 années de mariage, un panier garni. Les bulles ont fait pétiller le palais des gourmands et la nuit a surpris les participants qui ont regagné leur domicile tout joyeux d'avoir une fois encore passé une très bonne journée. Avant de se quitter, un petit rappel a permis à tous de se donner rendez-vous le premier mercredi du mois.



Rendez-vous au repas de la Sainte-Agathe

Depuis de nombreuses années, les Femmes de Malafretaz se réunissent autour d'un repas pour la Sainte-Agathe, jeune femme martyre du 3^e siècle. L'occasion leur est donnée de se retrouver, tous âges confondus, et d'apprendre à se connaître.

Le repas est prévu « aux Brouilles », le vendredi 2 février à 19h30.

Inscription auprès d'Estelle Giroud au 06 89 57 47 98 ou estelle.giroud@icloud.com.

Malafretaz Lecture

“ Lire : c’est ouvrir une porte sur un monde parallèle, vaste et magique, c’est découvrir de nouveaux horizons, s’instruire, rêver... ! ”



Malafretaz Lecture vous invite dans son nouvel univers. La bibliothèque a investi le bungalow, place du village, depuis janvier 2023. Les bénévoles de Malafretaz Lecture ont fait des achats ces derniers mois pour renouveler régulièrement leur fonds. Des romans de Virginie Grimaldi, Julien Sandrel, Lorraine Fouchet, Serena Giuliano... sont venus agrémenter les rayons et apporter du sang neuf dans les lectures proposées.

Pour les yeux fatigués ou sensibles, une douzaine de nouveaux romans à gros caractères complète ce fond spécial.

Les enfants et jeunes n’ont pas été oubliés : des nouveaux documentaires ont été choisis ainsi que des albums, des BD. Des revues adultes et enfants sont aussi accessibles en prêt.

Cette année, les accueils de classe ont repris. Ils sont programmés une fois par période pour chaque classe. Les élèves choisissent un livre puis écoutent une histoire racontée par les bénévoles avec l’aide d’un raconte-tapis, d’un kamishibai (théâtre de papier) ou autre animation. À tout âge, ils se laissent prendre par la magie des contes ; cet intermède magique les captive !

Le 3 décembre, une animation « contes » a rassemblé une cinquantaine d’enfants et adultes, à la salle de réunion ; histoires de Père Noël, de neige, d’hiver ont captivé l’auditoire. Ce moment féérique a précédé les illuminations du Comité des fêtes et a permis d’entrer dans le monde magique des fêtes. Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent avec plaisir, en toute simplicité le lundi de 10h à 12h et le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires).

À noter, l’inscription et les prêts sont gratuits. Faites les curieux, poussez la porte de la bibliothèque !



Comité de Fleurissement

Une fin d’année gourmande pour une année 2024 colorée



Le Comité de fleurissement a organisé son pot-au-feu le dimanche 26 novembre. Avec près de 130 convives, la quinzaine de bénévoles, orchestrée en cuisine par Michèle et Alain et en salle par la présidente Monique, a assuré le service dans la bonne humeur et avec professionnalisme. Après un automne bien arrosé, les bulbes ont enfin trouvé leur place dans les pots le long de la rue principale et devant la salle d’animation tandis que des pensées « violas » sont venues agrémenter les jardinières autour du monument aux morts. Notre village pourra ainsi se parer de belles couleurs avec ces premières fleurs au printemps...



Amicale des donneurs de sang

Après son traditionnel loto de fin d’année qui a enchanté les nombreux participants venus gagner entre autres des bons d’achat des commerçants locaux, l’amicale des donneurs de sang vous donne rendez-vous en 2024 pour sa première collecte de sang qui aura lieu à la Maison des solidarités de **Montrevel en Bresse le mercredi 21 février 2024 de 15h30 à 19h.**

Ensemble concrétisons de nouveaux dons : 1 don = 3 vies. Rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr ou téléphoner au 04 74 50 62 20.

Toute l’équipe des donneurs de sang vous envoie ses vœux de bonheurs, de santé et de sérénité.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Calendrier des fêtes 2024

JANVIER

- 3 Club des anciens, Réunion mensuelle
 12 Conseil Municipal, Vœux de la Municipalité
 12 FC Plaine tonique, Tournoi Tennis Ballon
 13 & 14 FC Plaine tonique, Challenge Pianet
 16 Malafretaz Lecture, Assemblée générale
 24 Club des anciens, Concours sociétaire, belote
 20 Amicale des Sapeurs pompiers, Vente de diots
 21 Amicale des Sapeurs pompiers, Assemblée générale
 21 Société de Chasse MCM, Repas des chasseurs Banquet des classes Malafretaz / Montrevel

FÉVRIER

- 2 Les P'tits ateliers de Malaf, Ste Agathe
 2 Nez de Cochon, Assemblée générale,
 3 Les P'tits ateliers de Malaf, Sortie Percée du Vin Jaune
 7 Club des anciens, Réunion mensuelle
 10 Comité des fêtes, Soirée théâtre
 11 FC Plaine tonique, Quine Loto salle des fêtes Montrevel-en-Bresse
 21 Club des anciens, Concours de belote à la vache
 21 Amicale des donneurs de sang, Don du sang salle des fêtes Montrevel 15h30-19h
 23 Amicale des donneurs de sang, Assemblée générale

MARS

- 2 Conscrits Montrevel, Matefaims des classards
 6 Club des anciens, Réunion mensuelle
 10 Société de chasse de Malafretaz, Repas des propriétaires terriens
 16 Sou des écoles, Soirée de la Saint Patrick
 16 FC Plaine tonique, Repas dansant à Jayat
 23 Les Classards de Malafretaz, Banquets des classes

- 24 Les Classards de Malafretaz, Matefaims des classards
 30 Les P'tits ateliers de Malaf, Chasse aux galets

AVRIL

- 3 Club des anciens, Réunion mensuelle
 6 Conseil Municipal Enfants, Nettoyage du village
 13 Comité des fêtes, Fête patronale repas paëlla, feu d'artifice
 14 Comité des fêtes, Fête patronale Foire Fouille
 19 Comité des fêtes, Apéro dinatoire remerciements des acteurs de la Vogue
 27 Amicale des sapeurs pompiers, Parcours sportif à Malafretaz

MAI

- 4 FC Plaine tonique, Vente à emporter (saucisses - merguez)
 8 Anciens combattants, Commémoration
 15 Club des anciens, Réunion mensuelle
 24 FC Plaine tonique, Tournoi vétérans
 25 Sou des écoles, Tournoi de pétanque

JUIN

- 5 Amicale des donneurs de sang, Don du sang salle des fêtes Montrevel 15h30-19h
 8 Bandas Los Bricolos, Soirée tapas
 22 FC Plaine tonique, Assemblée générale (matin)
 22 FC Plaine tonique, Tournoi de pétanque
 29 Sou des écoles, Fête de l'école

JUILLET

- 5 Comité des fêtes, Marché nocturne
 12 Société de chasse MCM, Bréchet de poulets (soir)
 13 Société de chasse MCM, Bréchet de poulets (midi et soir)
 14 Société de chasse MCM, Bréchet de poulets (midi)

AOÛT

- 7 Amicale des donneurs de sang, Prélèvement sang Salle d'animation Malafretaz 15h30/19h
 24 Fête de quartier Bonnard
 31 Comité de fleurissement, Thé Dansant + Repas barbecue

SEPTEMBRE

- 4 Club des anciens, Réunion mensuelle
 7 New Jersey Cavalry - Section Française 80 ans de la bataille de Malafretaz
 14 & 15 Pêche compétition Sud 01
 15 Concours Bresse américaine
 17 Comité des fêtes, Assemblée générale
 20 Sou des écoles, Assemblée générale
 25 Club des anciens, Assemblée générale + repas

OCTOBRE

- 2 Club des anciens, Réunion mensuelle
 19 Centre Communale d'Action Sociale, Repas CCAS des aînés
 23 Club des anciens, Concours de belote à la coinche
 25 VAB (Village Athlétique Bressan), Assemblée générale
 30 Amicale des donneurs de sang, Don du sang salle des fêtes Montrevel 15h30-19h
 31 Sou des écoles, soirée Halloween

NOVEMBRE

- 3 Los Bricolos, Assemblée générale
 6 Club des anciens, Réunion mensuelle
 11 FC Plaine tonique, Vente à emporter (boudin, boulette, civier)
 11 Anciens combattants, Commémoration
 15 Conseil Municipal, Repas communal
 16 Comité des fêtes, Journée des bénévoles
 22 Section cyclo, Assemblée générale
 24 Comité de fleurissement, Pot au feu (Glorieuses)
 30 Conseil Municipal Enfants, Téléthon

DÉCEMBRE

- 4 Club des anciens, Réunion mensuelle
 7 Sou des écoles, Marché de Noël
 8 Comité des fêtes, Illuminations + retraite aux flambeaux
 8 Malafretaz Lecture, Soirée lecture (contes)
 14 Club des anciens, Repas de Noël du club
 15 Amicale des donneurs de sang, Quine loto

NC : non communiqué.

Les président(e)s d'associations

Amicale des sapeurs-pompiers

Sylvain AUPOIL : 06 87 05 70 49

Amicale des donneurs de sang Montrevel - Malafretaz

Alain CHANEL : 06 84 01 79 99

Anciens combattants

André BEREZYIAT : 04 74 30 83 76

Club des anciens

Marie-Claude BAILLE : 07 68 70 18 63

Comité des fêtes

Thomas PONCET : 06 71 21 35 32

Comité de fleurissement

Monique FAVRE : 06 71 33 72 84

Section cyclo Malafretaz

Alain CHAGNARD : 07 89 44 41 13

La Croix-Rouge Française

Évelyne MERLE : 04 74 30 83 99

La Ligue contre le cancer

Évelyne MERLE : 04 74 30 83 99

Les Nez de cochon

Didier PAUGET : 06 67 50 54 79

Les P'tits ateliers de Malaf'

Marion CATAFORT : 06 16 22 16 18

Estelle GIROUD : 06 89 57 47 98

Malafretaz lecture

Marie-Pierre MICHELON : 06 31 57 51 75

Marylène BILLODY : 06 80 00 08 33

Société de chasse Montrevel-Cuet-Malafretaz (M-C-M)

Gérald COMBE : 06 27 66 71 34

Société de chasse Malafretaz

Hubert BILLAUDY : 06 80 33 84 34

Sou des écoles

Émilie SCIARRINO : 06 82 56 37 71

Villages athlétiques bressans

Alain GIROUD : 04 74 52 36 05

Banda Los Bricolos

Yves KAEFFER : 06 42 48 51 55

FC Plaine tonique

Didier COLLET : 06 81 03 23 11

Pêche compétition sud 01

Éric BLANC : 06 89 35 04 88

Les Cavaliers de Malafretaz

Juliette LISSY : 07 64 56 61 81

Conscrits 2024

Johanne RIVIÈRE : 06 30 45 77 23

Informations utiles

Garderie périscolaire

Responsables : Sylvie VERNOUX
et Laurie DESMARIIS : 06 74 73 94 72
garderie@malafretaz.fr

Recherche pour accueil d'enfants de 0 à 4 ans

Tél : 04 74 25 62 63
Mail : petiteenfance@grandbourg.fr

Bibliothèque

Ouverte le samedi de 9h30 à 11h30 et
le lundi de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires).

Les assistantes maternelles

M^{me} RAGUET Clémence 415 rue du Centre 06 77 14 92 98
M^{me} ROBIN Ghislaine 42 impasse des Mésanges 04 74 25 47 56
M^{me} SAINT-PAUL Justine 429 route de Bourg 06 68 59 91 87

Relais petite enfance : 200 rue Charrière basse, 01340 Montrevel-en-Bresse
Accueil les mardis, jeudis et vendredis.
Responsable : Nathalie JULLIEN : 04 74 25 40 64.

École

Directrice : Marjorie GADOLET
Tél : 04 74 30 85 99

Sapeurs-pompiers

Chef de corps : Éric JANODY
Tél : 06 80 60 56 35

Maison France Services

Tél : 04 74 25 60 24

Cabine télémedecine

115 rue de la Gare, 01560 St Julien s/Reyssouze
Tél : 09 75 78 48 24

Mairie

185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
04 74 25 41 27
Email : mairie@malafretaz.fr
Site internet : www.malafretaz.fr
Secrétaire : Rachelle PALLEGOIX

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 9h00 à 12h30

Numéro d'urgence

Depuis un téléphone portable : 112
**Urgence pour les personnes sourdes
et malentendantes : 114**
Protection de l'enfance : 119
Violences conjugales : 3919

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Montrevel : 04 74 30 83 55

ENEDIS :

Sécurité dépannage : 09 726 750 01

Distribution raccordement :

09 69 32 18 55

GRDF : Urgence sécurité gaz 24h/24h :

08 00 47 33 33

Raccordements conseils : 09 69 36 35 34

Presse écrite

Le Progrès : Marie-Pierre MICHELON
04 74 25 48 29

La Voix de l'Ain : Jean-Claude BRIDON
04 69 19 60 65

Salle d'animation

Comment la louer ?

Vous souhaitez réserver la salle d'animation ? Voici la marche à suivre...

En premier lieu, pré-réserver la salle en mairie ou sur le site internet de notre commune www.malafretaz.fr.

- Rubrique « Infos pratiques »
- Onglet « En 1 clic » puis « Réserver salle animation »

Dans la quinzaine qui suit cette pré-réserve, passer en mairie pour la valider et signer un contrat de location. Un mois avant la manifestation, transmettre au secrétariat une attestation d'assurance responsabilité civile et un chèque de caution.

En cas de location de vaisselle, la fiche « vaisselle » sera à compléter et à restituer 15 jours avant l'évènement. Au moment de la manifestation, récupérer aux horaires d'ouverture de la mairie les clés de la salle et le document « état des lieux ». Vous disposerez alors du laps de temps nécessaire à la vérification de ce dernier et pourrez formuler auprès du secrétariat vos éventuelles remarques. À l'issue de la manifestation, rendre les clés en mairie dès son premier jour d'ouverture. Le chèque de caution vous sera restitué après l'état des lieux effectué.

Tarifs de location au 1^{er} juillet 2022 (délibération du 25 octobre 2021)

	Extérieurs		Résidents	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Location	370 €	490 €	190 €	270 €
Sono	60 €		60 €	
Vaisselle	Forfait de 100 € + 1€/convive		Forfait de 50 € + 0,5€/convive	
Caution salle	600 €		600 €	
Caution sono	400 €		400 €	
Forfait lavage des sols*	120 €			
Forfait luminaires terrain extérieur	15 €			

Casse ou perte

Assiette : 10 €, tasse : 5 €, Verre : 3 €
Couvert : 2 €

Forfait nettoyage en cas de défaut**

Salle : 70 €, vaisselle : 70 €
Évacuation tri : 50 €

* Le forfait lavage des sols comprend les sols de la cuisine, du bar, des sanitaires, du hall et du vestiaire.

** En référence aux documents "État des lieux" et "Quick start" remis en mairie.



Banda Los Bricolos

Une assemblée générale sous le signe de la bonne humeur

Les Bricolos ont été plutôt actifs en cette fin d'année 2023 ! Le trimestre a en effet été marqué par plusieurs événements importants pour la vie du groupe.

À la fin du mois de novembre se tenait l'assemblée générale du groupe. Un bilan très positif a été présenté aux membres de l'assemblée. Les Bricolos ont été très touchés par les mots chaleureux et encourageants de Sylvain Belfis, venu représenter la municipalité. Les élus sont reconnaissants de l'inscription des Bricolos dans la vie des Malafertois.

Le conseil d'administration a ensuite procédé aux élections des membres du bureau. Yves Kaefffer est reconduit dans sa fonction de président de l'association, et sera suppléé par un bras droit, Didier Chappat, élu président adjoint.

L'assemblée générale a été l'occasion de remercier, autour d'un repas, tous les soutiens du groupe : conjoints, mécènes, partenaires, municipalité.

Inauguration du marché de Noël de Bourg-en-Bresse



Le 2 décembre, sous un temps pluvieux et glacial, le groupe a animé avec ferveur l'ouverture du marché de Noël de Bourg-en-Bresse. Il a accompagné musicalement Jean-François Debat ainsi que des élus de la ville et l'association Anim'à Bourg, lors de l'inauguration officielle. Les musiciens frigorifiés ont été réchauffés par l'engouement du public et par le vin chaud épicé distribué pendant le vin d'honneur.



Les illuminations à Malafretaz

Le lendemain, et pour terminer leur année musicale en beauté, les Bricolos ont organisé une petite surprise aux habitants de leur commune d'adoption...

Les musiciens ont débuté la journée par des retrouvailles enjouées avec le chœur d'hommes « Le Dimanche à XV heures ». Ces chanteurs, devenus des amis du groupe, sont de joyeux gaillards dont le répertoire musical se rapproche de celui de la banda locale. Tous ces artistes réunis ont travaillé avec acharnement afin de concocter un petit concert pour l'animation de la soirée des illuminations organisée dans le village. Avant de rentrer en scène pour la retraite aux flambeaux, toute cette équipe de gais lurons a fait une halte dans l'église du village, afin de tester la sonorité et l'ambiance du lieu. Le résultat laisse entrevoir de jolis projets... Malgré de petits imprévus techniques et une météo encore peu clémente pour les doigts, les orteils, et les oreilles, la banda et leurs invités surprises ont eu un grand plaisir à participer à cette belle soirée organisée par le Comité des fêtes. En effet, animer ces réunions de village, où s'expriment le partage et la solidarité, est la raison d'être des Bricolos.

Le groupe retrouvera avec un immense plaisir son public, en 2024 et souhaite une heureuse année à tous les habitants du village.

Ecole

Spectacle de Noël

Mardi 19 décembre, le public était nombreux dans la salle multimédia de Foissiat pour assister au spectacle de musique des élèves de l'école de Malafretaz.

Ce spectacle est venu clôturer tout un projet où les enseignantes ont travaillé en étroite coopération avec Mathilde Dubois, intervenante en musique. Chaque lundi depuis fin septembre, à raison de 45 à 55 minutes par classe, Mathilde a fait découvrir aux enfants diverses musiques des 5 continents, travaillé sur les percussions corporelles et le chant, avec pour thème général le sport et la santé.

Un très beau spectacle, avec des enfants ravis de pouvoir montrer à leurs parents et famille tout ce qu'ils avaient appris.

Bravo à eux !



Portrait

Marie-Pierre, le bénévolat en lumière, la plume engagée de Malafretaz

Originaire de Malafretaz, Marie-Pierre Michelon que beaucoup d'entre nous connaissent par le biais de la garderie, est une bénévole parmi tant d'autres, une bénévole qui s'est largement engagée dans la vie Malafertoise, tant associative que communale, comme conseillère municipale durant 5 années. Membre puis trésorière de la bibliothèque pendant une vingtaine d'années, elle a désormais repris le flambeau de la présidence conjointement avec Marylène Billody.



Parallèlement, elle s'est investie dans les activités du Foyer rural, et en a assuré la présidence durant plus de 10 ans dans les années 90. Elle a alors organisé, avec les autres membres de l'association, des sorties ski à Menthère puis Combloux, des sorties à la patinoire de Lyon, des séances de cinéma, des stages multisports pour les jeunes... Le Foyer rural proposait des actions permettant une ouverture sociale

et culturelle. Chaque année était organisée une sortie vélo en famille, avec la collaboration du club cyclo qui était à l'époque une branche du Foyer rural.

Cette association s'est éteinte après la création du Comité des fêtes reprenant les animations du village sous une autre forme. Lors de la dissolution de l'association, les responsables, dont Marie-Pierre faisait encore partie, ont souhaité donner une destination aux fonds détenus. Ainsi, avec l'aval de la municipalité de l'époque, ils ont financé les bancs, la table de ping-pong et les jeux pour enfants installés à proximité de la salle d'animation, matérialisant ainsi leur volonté de faire bénéficier des fonds à toute la population de Malafretaz.

Chargée de l'animation à la garderie communale, elle a été en charge la gestion du CEL (Contrat Educatif Local) puis de la mise en place des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) initiés et financés par l'ancienne communauté de communes. Elle était le relais communal pour les nombreuses activités sportives et culturelles mises en place. Elle a même accompagné le groupe théâtre au festival d'Avignon où la jeune troupe locale s'est produite dans la ville.

Marie-Pierre Michelon est aussi la correspondante locale du journal Le Progrès. Depuis 1999, elle rédige avec passion et neutralité les articles sur la vie malafertoise. Elle aime sa commune et a à cœur d'en faire une belle vitrine dans le journal, en écrivant ce qu'il s'y passe pour la faire connaître aux personnes des alentours. Animée par son ouverture d'esprit, elle se déplace sur les événements locaux, elle aime rencontrer de nouvelles personnes. Le festival « Théâtre sur un plateau » de la Plaine Tonique lui a permis de rencontrer des personnalités comme Richard Bohringer.

Pour ses 50 ans, elle a elle-même fait l'objet d'un article dans

Le Progrès : sa maison a soigneusement été recouverte d'une multitude de guirlandes de journaux, jusque sur le toit, par une bande de joyeux lurons du village !

« Aujourd'hui, les réseaux sociaux absorbent une partie de l'information », regrette-t-elle. Même s'ils permettent de la diffuser rapidement, ils ne s'adressent pas à tous les publics. Précédemment, sa présence à la garderie lui permettait de croiser beaucoup de monde et de capter les informations. Aujourd'hui, étant éloignée de cette effervescence, elle a plus de mal à prendre le pouls de la vie malafertoise.

Marie-Pierre reste attachée à informer la population par le biais du journal, et incite les acteurs locaux à la contacter pour partager des informations afin d'enrichir ses articles : michelonlain@yahoo.fr - 06 31 57 51 75.

Son dévouement en fait un pilier de la vie malafertoise, touchant et inspirant les générations par son engagement continu. Un grand merci à elle pour cet investissement depuis de si nombreuses années.

Administration

État civil

du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023

LES NAISSANCES

En octobre :

- Eva DOS SANTOS, fille de Mickaël DOS SANTOS et de Élodie DELL AQUILA
- Ana BARRAUD, fille de Teddy BARRAUD et de Lorette REVEL
- Mia BONNET LEBRE, fille de Yohan BONNET et de Noa LEBRE

En novembre :

- Ellie FERLIN, fille de Dorian FERLIN et de Aurélie ROY
- Timothé PETIT, fils de Thomas PETIT et de Lauriane LOYE

LES MARIAGES

- BILLAUDY Jordan et ROBILLARD Aurore, 9 décembre 2023
- TOUILLEUX Laurent et FORAY Laurence, 30 décembre 2023

LES DÉCÈS

- MACHARD André, 24 octobre 2023, 85 ans
- PACCOUD Albert, 6 novembre 2023, 85 ans
- GUILLERMIN Maryse, 26 novembre 2023, 62 ans

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- LONG Yves, impasse des Combes, aménagement d'un bâtiment en habitation

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez inter-
roger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...

Directeur de publication : le Maire de Malafretaz

Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz

Tél. 04 74 25 41 27

Impression : Imprimerie de la Tour Dauphinoise - 38780 Pont-Évêque

Tirage en 680 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.

Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.

